



**ARRETE DEPARTEMENTAL TEMPORAIRE N° 2022-DPAT / T-095**

**portant interruption de la circulation routière**

VOIE	R.D. 87
P.R.	PR 4 + 350 au PR 4 + 450
COMMUNES	BAERENTHAL
NATURE DES TRAVAUX	• Travaux de construction d'un ouvrage hydraulique en traversée de chaussée (PR4+410) entre BAERENTHAL et la limite départementale.
DATES	• Du lundi 1 <sup>er</sup> août au vendredi 5 août 2022
SYSTEME D'EXPLOITATION	• Coupure et déviation générale de la circulation routière
SIGNALISATION TEMPORAIRE	• Signalisation de chantier et de coupure à la charge de l'entreprise COLAS EST - Sous contrôle du Département – UTT de SARREGUEMINES-BITCHE • Signalisation de coupure et de déviation à la charge du Département – UTT de SARREGUEMINES-BITCHE

**Le Président du Département de la Moselle,  
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le code de la route, articles R411-8 et 411-25 ;  
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;  
Vu la loi 82-623 du 22 juillet 1982 complétant et modifiant la loi 82-213 du 2.03.1982 ;  
Vu l'arrêté départemental portant délégation de signature;  
Vu le dossier d'exploitation ;

Considérant que la sécurité routière nécessite temporairement la prescription de mesures particulières;

Sur proposition du Directeur Adjoint en charge de l'Exploitation Routière ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Les restrictions visées dans le tableau ci-dessus seront mises en œuvre et signalées conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Livre I - 8ème Partie «Signalisation temporaire» approuvée par décret du 6 novembre 1992.

Ces restrictions seront levées dès que les conditions techniques du chantier le permettront.

.../...

**Article 2 : Mode d'exploitation :**

Les travaux nécessiteront une coupure totale de la circulation routière sur la RD 87 entre la sortie d'agglomération de BAERENTHAL et la limite départementale.

Une déviation sera mise en place comme suit :

BAERENTHAL → RD87 → RD36 → PHILIPPSBOURG → RD662 → RD662 → RD1062 → direction HAGUENAU → OBERBRONN (67) → ZINSWILLER (67)

• Et vice-versa

⇒ Pendant les travaux, les véhicules des services de secours et des forces de l'ordre pourront emprunter la RD 87 en direction de Mühlthal / ZINSWILLER.

- L'entreprise fera le nécessaire pour permettre le franchissement de la fouille en toute sécurité.

**Article 3 :** Mme le Directeur du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires ;  
M. le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle à Metz ;  
M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique à Metz ;  
M. le Directeur de l'Entreprise COLAS EST à Sarreguemines ;

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de SARREGUEMINES et aux Maires des Communes de BAERENTHAL, PHILIPPSBOURG, OBERBRONN (67), ZINSWILLER (67), pour information.

METZ, le 18 / 07 / 2022

Le Président du Département,  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur des Routes et de la Maintenance



Bénédicte HILT

**ARRETE DEPARTEMENTAL TEMPORAIRE N° 2022-DPAT / T-095**

Ampliation transmise pour exécution à :

- 1 PREFECTURE DE LA MOSELLE - B.P. 71014 - 57034 METZ CEDEX 1  
– Service de la Sécurité Intérieure
- 1 M. le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle -  
B.P. 85195 - 57075 METZ CEDEX 03
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique -  
BP 41072 – 57036 METZ CEDEX
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, commandant la Direction Zonale des C.R.S. EST  
Caserne Serret - B.P. 70005 – 57160 – CHATEL ST GERMAIN
- 1 M. le Général, Commandant la Région Terre RMD Nord-Est, des Forces Françaises et  
de l'élément civil stationnés en Allemagne Etat-Major - Bureau Mouvement Transports  
B.P. 30001 – 57044 METZ Cedex 1
- 1 M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle,  
S.D.I.S. – 3, rue Bort-les-Orgues – SAINT JULIEN LES METZ
- 1 Mme le Chef du Pôle Transport – Région GRAND EST – Agence Territoriale de Metz -  
Pôle Transport - Place Gabriel Hocquard - CS 81004 – 57036 METZ CEDEX 01
- 1 Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de SARREGUEMINES, pour exécution en ce qui  
le concerne.
- 4 MM. Les Maires des Communes de : BAERENTHAL, PHILIPPSBOURG, OBERBRONN (67),  
ZINSWILLER (67), pour information. [accueil@baerenthal.eu](mailto:accueil@baerenthal.eu)  
[mairie.philippsbourg@gmail.com](mailto:mairie.philippsbourg@gmail.com) [mairie.oberbronn@laregie.fr](mailto:mairie.oberbronn@laregie.fr) [mairie@zinswiller.com](mailto:mairie@zinswiller.com)

Copie transmise pour information :

2 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE : U.T.T. de SARREGUEMINES - BITCHE +  
DPAT/DRM/SDER/CORD57

1 Direction Départementale des Territoires : – SRECC / CR

1 KISIO – Services Transports – 32, boulevard Joffre - 54000 NANCY [technicien.lorraine@kisio.com](mailto:technicien.lorraine@kisio.com)

1 M. le Directeur de l'Entreprise COLAS EST - 12 Rue René François Jolly - 57200 SARREGUEMINES  
[moselleest@colas.com](mailto:moselleest@colas.com) [benoit.strassel@colas.com](mailto:benoit.strassel@colas.com) [cedric.thil@colas.com](mailto:cedric.thil@colas.com)

1 M. Edouard LIEBER – Collectivité européenne d'Alsace – Service Routier  
[edouard.leber@alsace.eu](mailto:edouard.leber@alsace.eu)

Chrono SDER

METZ, le 18 / 07 / 2022

Le Président du Département,  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur des Routes et de la Maintenance

Bénédicte HILT